

E.N.T. et moyens numériques

Cette année, un nouvel outil appelé E.N.T se met en place au collège Pasteur. Ces pages vous aideront à comprendre de quoi il s'agit, et quels changements vont avoir lieu dans la manière de gérer la scolarité de l'élève.

L'E.N.T. c'est quoi ?

C'est un Environnement Numérique de Travail. Mais ça ne vous aide pas beaucoup... Concrètement, c'est un ensemble d'outils informatiques, d'applications de gestion de la scolarité des élèves, de matériels et de logiciels, qui vont aider l'élève tout au long de sa scolarité, en faisant le lien entre différents éléments qui étaient jusque-là séparés : le travail à la maison et le travail au collège, l'ordinateur des salles informatiques et l'ordinateur familial, l'administration et le site du collège, etc...

Le but étant de faire converger tous ces éléments vers une meilleure efficacité, un meilleur suivi, une meilleure communication entre les services, et avec les élèves et leurs parents, le tout dans un environnement plus sécurisé.

Qu'est-ce que ça change pour l'élève et pour ses parents ?

Un identifiant unique (sur le modèle "prénom.nom") et un mot de passe (aléatoire) ont été remis aux élèves en septembre et en novembre à leurs responsables légaux. ILS SONT D'UNE IMPORTANCE PRIMORDIALE ! Ne les perdez pas, ne les transmettez pas, ne les laissez pas au vu de n'importe qui. Il est de votre responsabilité de les garder secrets.

Grâce à ces identifiants, vous pourrez accéder à l'espace en ligne de l'ENT qui vous a été attribué. Chaque élève a donc, pour l'année, un espace de stockage, comme un petit disque dur, qui va lui permettre de travailler. Sur cet espace, vous trouverez différents dossiers. Le dossier "perso" est un dossier personnel à l'élève. Personne d'autre que lui n'y a accès (dans la limite bien sûr de l'utilisation pédagogique). Il peut servir à stocker des pages web à consulter plus tard, des documents annexes, n'importe quel élément que l'élève jugera utile. Le dossier "commun" est partagé entre plusieurs élèves et les professeurs. Il comporte un sous-dossier "logiciel", dans lequel un professeur pourra mettre un logiciel qu'il conseille à ses élèves, ou sur lequel ils ont à travailler en classe. Il y a également un dossier "devoirs", dont vous avez déjà deviné l'utilité: le professeur pourra y laisser des devoirs, par exemple des questionnaires à remplir. Plus besoin d'imprimer en nombre astronomique des photocopies: écologique et économique !

Comment utiliser l'ENT ?

C'est assez simple, mais ça bouscule quelques habitudes: lorsqu'un élève arrive en salle informatique, ou en salle de technologie, bref, dès qu'il se retrouve devant un ordinateur de l'établissement, il ne pourra commencer à utiliser cet ordinateur ("ouvrir une session") qu'après avoir indiqué son nom d'utilisateur et son mot de passe. Il retrouvera alors son bureau, avec son nom, ses dossiers, ses raccourcis, etc. Dès qu'il voudra enregistrer son travail, il pourra le faire dans son dossier "perso", "commun" ou "devoir". Ses documents ne

sont plus enregistrés sur l'ordinateur sur lequel il vient de travailler, mais sur l'E.N.T. ! Ainsi, s'il se connecte à partir d'un autre ordinateur de l'établissement ou à l'extérieur du collège, il aura directement accès à tous ses dossiers. Terminer à la maison ou en salle informatique un projet commencé en salle technologie est enfin possible.

Se connecter en dehors du collège ?

Avec votre identifiant et votre mot de passe vous a été également transmis l'adresse internet du site du collège. C'est le site sur lequel vous lisez ces lignes ! Quand vous êtes sur la page d'accueil du site, vous remarquerez un ensemble de lien dans le menu « Applications », sur la droite de votre écran. Parmi ces liens, il y en a un qui s'appelle assez justement "E.N.T." Cliquez dessus: vous ouvrez une nouvelle page où vous sont demandés un identifiant et un mot de passe. C'est le portail principal de l'E.N.T. Le plus simple pour la suite étant, une fois sur [ce portail](#) de garder le site dans vos favoris (ou "marque-pages"), allez-y, faites le tout de suite ! La petite étoile, en haut à droite, cliquez dessus ! Vous aurez l'explication un peu plus bas, faites-moi confiance. C'est fait ? Le site est dans vos favoris ? Bien ! Vous pouvez continuer... L'identifiant et le mot de passe sont toujours les mêmes. Et là, dans votre navigateur internet, vous avez accès à votre E.N.T. L'onglet "Bureau", et l'icône "mes dossiers" vous permettra d'avoir accès à vos dossiers "perso", "commun", "travail", "devoirs", etc. Vous pouvez donc y télécharger un document pour pouvoir le relire, ou le retravailler, puis après avoir enregistré votre travail, vous le transférez sur l'E.N.T. pour y avoir de nouveaux accès depuis l'établissement.

ENT et réseaux sociaux

L'E.N.T. ne partage rien en mode "public", ça reste entre le professeur, les parents et l'élève. Tout ce qui est dans votre dossier peut être téléchargé sur votre ordinateur, et à partir de là, on ne peut pas vous empêcher d'en faire ce que vous voulez. Mais l'E.N.T. est un Environnement Numérique de TRAVAIL, son but étant l'efficacité et la sécurité, il est aussi loin que possible des réseaux sociaux du type Facebook, Twitter ou autres . Les parents peuvent donc se rassurer, tout ce qui est sur l'E.N.T. ne finit pas à la vue de tous sur internet...